

PROCES-VERBAL

Objet : Séance du Conseil d'établissement

N° 11

Date de la séance :	Mercredi 4 juin 2025 à 19h00 Maison Hugonin - Salle des Mousquetaires - La Tour-de-Peilz
Présent(e)s :	<u>Parents</u> : Kader Chalabi - Alejandra Egli - Yvan Kraehenbuehl <u>Société civile</u> : Sylvain Béné - Antoine Falconnier <u>Écoles</u> : Steve Barbosa - Hubert Olivier - Stéphanie Salvadore - Joëlle Spina <u>Autorités</u> : Vincent Bonvin - Margareta Brüssow - François Grognuz - Walter Steiner
Excusé(e)s :	<u>Parents</u> : Mathieu Rieder <u>Société civile</u> : Lene Dupertuis
Présidence :	Vincent Bonvin
Auteur :	Carole Dind

Ordre du jour

1. Liste de présence
2. Ordre du jour et adoption
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 février 2025
4. Informations du Président
5. Informations de la Direction des écoles
6. Informations du quart Parents d'élèves
 - Portail de Bel-Air
7. Organisation stand pâtisserie de la Fête de la jeunesse
8. Divers et propositions individuelles

1. Liste de présence

Chaque participant signe la liste de présence ; deux personnes sont excusées.

2. Ordre du jour et adoption

L'ordre du jour n'appelle pas de commentaires ; il est considéré comme adopté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 février 2025

Le procès-verbal de la séance du 12 février 2025 n'appelle pas de commentaires ; il est considéré comme adopté, avec remerciements à la secrétaire.



021 977 01 11

021 977 01 15

greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch

www.la-tour-de-peilz.ch

4. Informations du Président

Étant donné que des travaux sont en cours au collège des Mousquetaires pour créer des nouvelles salles de classe, la Fête de la jeunesse sera déplacée en direction de la place des Terreaux. L'organisation testera une nouvelle formule à cette occasion.

5. Informations de la Direction des écoles

Au-delà du fait que ces travaux amèneront quelques changements pour la Fête de la jeunesse, mais aussi pour le cross des écoles, ces salles de classe offriront de nouveaux espaces de dégagement bien-vus. Ce n'est qu'un début et la Direction se réjouit déjà de la suite.

L'année scolaire arrive déjà à son terme. Tout s'est plutôt bien déroulé, même si tout n'est pas toujours simple et qu'il n'existe malheureusement jamais d'année parfaite.

6. Informations du quart Parents d'élèves

Portail de Bel-Air : un nouveau panneau de signalisation sera prochainement installé à l'entrée du portail, dont l'ouverture fait à nouveau l'objet d'une large discussion. Les maîtres d'éducation physique continuent à dire que ce n'est pas une bonne idée ; ils ne se sentent pas écoutés. Des horaires d'ouverture et de fermeture pourraient être une solution. Du matériel sportif est aussi régulièrement abandonné sur le terrain. La question de la responsabilité se pose également : le panneau indique que la Ville se décharge de toute responsabilité, mais est-ce que cela comprend les enseignants, qui sont rattachés au Canton ? Le but n'est pas qu'un champ de tension s'installe et amène quelque chose de contre-productif à la problématique initiale. Une séance commune entre les maîtres d'éducation physique et les services communaux concernés serait donc la bienvenue. Attendons de voir comment la situation évolue et si des mesures d'accompagnement ou autres sont nécessaires.

Méthode de préoccupation partagée (MPP) : au travers d'une pétition, des parents expriment leurs inquiétudes sur certains aspects de cette méthode, en particulier le fait que les parents ne sont pas systématiquement informés. Une large discussion s'engage à ce sujet. Dans la majorité des cas, les parents sont partie prenante, mis à part dans certaines situations très particulières. Chaque cas est différent et traité de manière individuelle, mais la question du harcèlement est prise très au sérieux. Cette méthode n'est pas appliquée uniquement à La Tour-de-Peilz, c'est le Canton qui l'a mise en place et tout changement nécessiterait une intervention auprès du Grand Conseil. Une information figurera dans la brochure qui sera distribuée à tous les parents probablement au mois de septembre. Les enseignants sont toujours disponibles pour discuter avec les parents, ils peinent donc à entendre ce manque de communication.

Des remerciements sont adressés aux membres du corps enseignant pour leur engagement tout au long de l'année scolaire, principalement pour la qualité des camps, organisés avec soin, enthousiasme et bienveillance. Préparer ces camps demande beaucoup de temps, d'énergie et de dévouement. Merci aussi à la Commune, qui met les moyens nécessaires pour ces camps et activités scolaires qui sont fort appréciés tant des enfants que des parents.

En revanche, la qualité des mets servis dans les différentes cantines ne semble pas optimale (trop de pâtes au menu, souvent servies froides et dures, légumes trop salés, etc.). Comme pour la mobilité, il serait intéressant de sonder les enfants qui fréquentent ces cantines pour connaître leur avis à ce sujet. Dans chaque structure, la possibilité existe déjà pour les enfants de dire s'ils ont apprécié le menu ou pas. Une demande a déjà été formulée auprès du prestataire afin d'augmenter la qualité des repas, mais la question du coût est aussi à prendre en compte. Les autres prestataires ne proposent pas forcément quelque chose de meilleur. Une interpellation a été déposée au Conseil communal, plutôt en lien avec



la qualité nutritive des repas ; la Municipalité communiquera sa réponse lors de la prochaine séance, avec un certain nombre de détails au sujet des réfectoires.

7. Organisation stand pâtisserie de la Fête de la Jeunesse

Le tableau des présences sur le stand est à compléter auprès du responsable. L'argent récolté ne servira plus à un fonds pour les colonies de vacances, mais pour les activités extrascolaires. En effet, le fonds pour les colonies de vacances était très peu utilisé. Il n'est peut-être plus en phase avec la réalité actuelle, raison pour laquelle la décision a été prise de le réaffecter pour permettre aux familles qui sont dans le besoin d'offrir des activités extrascolaires à leurs enfants. Ce changement a également permis d'élargir les critères d'octroi. Une communication plus précise à ce sujet sera faite ultérieurement.

8. Divers et propositions individuelles

Néant.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h50. Elle est suivie d'un apéritif dînatoire.

Prochaine séance
Date et heure : Mercredi 8 octobre 2025 à 19h30

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Président
Vincent Bonvin

La Secrétaire
Carole Dind



021 977 01 11

021 977 01 15

greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch

www.la-tour-de-peilz.ch